

Bulletin municipal

ÉDITION SPÉCIALE

une ville
ça s' imagine ensemble !

DOSSIER P.11 À 14

WWW.VILLE-CABESTANY.FR



Pour contacter vos élus

- Par la fiche contact en bas du site www.ville-cabestany.fr,
- à l'adresse contact@cabestany.com
- aux numéros suivants :

SOMMAIRE

ÉDITO p.3

FINANCES
Cyrille Bernardin p.4

CULTURE
Edith Pugnet p.5

ACTION SOCIALE
Chantal Casimir p.6

ENFANCE, ÉDUCATION
Elisabeth Rivas p.7

JEUNESSE
Vanessa Paya p.8

SPORT
Gérard Bosch p.9

DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET MOBILITÉ
James Gillon p.10

DOSSIER
Une ville, ça s'imagine
ensemble ! p.11-14

ÉCONOMIE LOCALE
Antoine Figue p.15

URBANISME
Michèle Cail-Coms p.16

TRAVAUX
André Gillard p.17

ZOOM p.18-19

C'EST DANS LA VILLE
p.20

ASSOCIATIONS p.21

ÉTAT CIVIL p.22

RETOUR PHOTOS p.23-24



CULTURE

Edith Pugnet, 1^{ère} adjointe
Contact : Mme Dupuis, directrice
des Services culture et affaires
scolaires
04 68 66 36 63



ÉCONOMIE LOCALE

Antoine Figue, 2^e adjoint
Contact : M. Bosc Payré,
directeur du Service finances et
population
04 68 66 36 28



URBANISME

Michèle Cail-Coms, 3^e adjointe
Contact : Services techniques
04 68 66 36 24



FINANCES

Cyrille Bernardin, 4^e adjoint
Contact : M. Bosc Payré, directeur
du Service finances et population
04 68 66 36 28



JEUNESSE

Vanessa Paya, 5^e adjointe
Contact : M. Boyunga, directeur
des Services des sports et jeunesse
04 68 66 36 02



SPORT

Gérard Bosch, 6^e adjoint
Contact : M. Boyunga, directeur
des Services des sports et
jeunesse
04 68 66 36 02



ENFANCE, ÉDUCATION

Elisabeth Rivas, 7^e adjointe
Contact : Mme Dupuis, directrice
des Services culture et affaires
scolaires
04 68 66 36 63



TRAVAUX

André Gillard, 8^e adjoint
Contact : Services techniques
04 68 66 36 23



ACTION SOCIALE

Chantal Casimir, 9^e adjointe
Contact : M. Martin, directeur du
Service vie sociale et familiale
04 68 66 36 14



CITOYENNETÉ, DÉV. DURABLE ET MOBILITÉ

James Gillon, conseiller délégué
Contact : Cabinet du maire
04 68 66 43 36
Services techniques
04 68 66 36 65

Editeur : Ville de Cabestany
Directeur de publication :
Jean Vila.
Crédits photographiques :
Photothèque municipale,
Adobe stock.
Rédaction : F. Preciado,
C. Martinez, R. Lacapère et
services municipaux.
Conception et mise en page :
Service de la communication
Création graphique originale :
Agence Médiris
Impression : Imprimerie du
Mas Dépôt légal : à parution.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales devraient se tenir **les 13 et 20 juin**. En raison du contexte sanitaire actuel, la municipalité met tout en œuvre pour vous permettre de disposer de votre droit de vote dans le respect des gestes barrières.

Pour pouvoir participer aux scrutins, il est impératif de s'inscrire sur les listes électorales de votre commune avant le 7 mai.

Vous avez la possibilité de vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et de connaître votre bureau de vote en consultant le site www.service-public.fr, aux rubriques « particuliers/vos droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ».

Vous pouvez également contacter directement le Service élection de la Mairie au 04 68 66 43 30.

À votre service



Kiosque



Agenda



Loisirs enfant



Loisirs jeunes



Au cinéma



Menu cantine



Facebook

Plus d'informations www.ville-cabestany.fr

BIENVENUE À...



**Sébastien
Bosc Payré**

Directeur du Service
finances et population.



Nicolas Rubira

Informateur jeunesse à
l'Espace Guy Môquet.



La commune, toujours à vos côtés

PAR LE MAIRE DE CABESTANY

Le « Cabes'infos » est de retour. Pendant cette longue crise sanitaire que nous traversons, les vies associatives, sportives, culturelles connaissent un arrêt, ou une moindre activité.

Il était donc difficile pour notre Service communication d'avoir des prévisions ou des comptes-rendus. Le « Cabes'solidaire » vous a donné, pendant ces quelques mois, les informations essentielles et a publié tout le soutien que nous apportons aux personnes isolées, fragiles pour les aider à surmonter les conséquences de la crise sanitaire.

D'ailleurs, notre commune a été la toute première à mettre en place un centre de test COVID au Centre culturel Jean Ferrat et la convention de mise à disposition a été prolongée jusqu'à fin avril. Avec l'aide du Préfet, de l'ARS, le CCAS a recensé toutes les personnes âgées les plus vulnérables afin d'organiser des créneaux horaires à l'antenne

de la rue Foch à Perpignan, pour qu'elles puissent être vaccinées. Nous nous sommes engagés à accompagner tous ceux qui n'avaient pas de moyens de locomotion.

Nous sommes aussi la seule ville du département ayant passé une convention avec « le Pôle Santé Travail » pour permettre à tous les agents de la commune volontaires d'être vaccinés : le meilleur moyen de ne pas se mettre ni de vous mettre en danger. Cette crise, ce sont aussi des difficultés liées au couvre-feu et aux restrictions de rassemblements et de réunions physiques qui

ont freiné notre travail municipal et nous ont empêché d'organiser votre participation aux diverses réflexions engagées.

Dans ce bulletin municipal, l'ensemble des adjoints vous invite à proposer : comment faire pour garder ce contact essentiel pour la vie municipale ?

Vous pouvez, par téléphone, par courrier électronique, prendre contact avec eux et avec les divers services pour soumettre vos idées ou demandes de rendez-vous (*en page 2*). Je vous encourage à trouver la forme qui vous semble la plus adaptée pour nous aider. Que votre participation citoyenne à la gestion de notre commune soit une réalité.

« Nous nous sommes engagés à accompagner tous ceux qui n'avaient pas de moyens de locomotion. »

Notre département, notre ville résistent avec d'excellents résultats face au virus.

Le respect des gestes barrières, les masques, l'absence de rassemblements et le début de la vaccination y ont largement contribué. Je vous remercie de votre engagement.

Il faut continuer pour enfin voir la fin de la pandémie et que la vie reprenne comme avant. Continuez à être prudents pour vous et pour les autres.

Jean VILA
Maire de Cabestany
Conseiller communautaire



Quelles priorités pour 2021 ?

L'objectif sera la recherche de co-financements auprès des partenaires de la ville : Etat, région, département et Communauté Urbaine.



Dans l'attente de la transparence budgétaire de Perpignan-Méditerranée...

« La municipalité a exprimé à plusieurs reprises la nécessité de la transparence dans les investissements réalisés par la Communauté Urbaine (CU) dans les 36 communes qui la composent.

Les premiers documents qui nous ont été transmis sont pleins d'enseignements : Cabestany est la commune la moins bien dotée, avec 729 €/habitant pour une moyenne de 1482 €/habitant.

Pour une transparence complète, il nous manque encore les éléments concernant les contributions venant de chaque commune. Très certainement, Cabestany sera celle qui apporte le plus par habitant au budget de la CU. Nous attendons avec impatience ces données. »

(*) « En 2010, 80% de nos recettes provenaient de l'Etat. Le reste, des impôts locaux. Aujourd'hui, seules 15% de nos recettes émanent de l'Etat. C'est une vraie injustice qu'ensemble nous devons dénoncer. »

S'appuyer sur une bonne gestion pour préparer l'avenir

La crise sanitaire aura impacté durement le service public et par conséquent les finances communales.

Au lieu de répondre présent à nos côtés, l'Etat se désengage encore sur les collectivités territoriales, sans compensation à juste hauteur des dépenses engagées, y compris celles liées à la crise sanitaire. Il nous oblige à gérer ses propres carences, sans moyens nouveaux. Pire, il nous ponctionne de nouvelles recettes, comme la Taxe d'habitation sur les nouveaux logements depuis 2017, qui partent directement dans sa poche. Ce sont encore 55 000 euros de recettes en moins, auxquels s'ajoutent les pertes cumulées de dotations de l'Etat (DGF) de 3,8 millions depuis 6 ans. Et comme cela ne suffisait pas, il nous contraint à utiliser le seul levier fiscal restant aux communes : la Taxe foncière *.

Malgré ces politiques austéritaires de l'Etat, et la perte de la dynamique économique récupérée totalement par la Communauté Urbaine, nous avons su faire face. L'année 2020 s'est terminée sereinement, avec un budget équilibré, sans recours à l'emprunt.

« Au lieu de répondre présent à nos côtés, l'Etat se désengage encore sur les collectivités territoriales »

D'abord, en adaptant nos investissements au contexte, en les reprogrammant si nécessaire. Ensuite, grâce à une bonne gestion des années précédentes. L'objectif est de se doter de moyens pour préserver le service rendu aux usagers et tout ce qui fait la qualité de vie à Cabestany, tout en mettant en œuvre le programme municipal sur lequel nous avons été élus. C'est ainsi que nous préparons l'avenir.

Cyrille Bernardin
Adjoint au maire
Finances



Utiliser le savoir-faire de nos agents

Pour un certain nombre de chantiers, le travail en régie a été le choix retenu. Quand elles sont assurées directement par les agents communaux, les réalisations, parfois très techniques, représentent des économies importantes pour le budget communal.

Le budget communal impacté par la COVID-19

L'impact de la crise sanitaire sur notre budget 2020 aura été très fort et cela ne semble pas terminé.

Ainsi, nos dépenses ont diminué de 24% entre 2019 et 2020. Cela s'explique notamment par l'annulation d'événements culturels, sportifs ou d'initiatives participant au vivre ensemble, comme par exemple les fêtes du printemps ou le repas des anciens. Mais, les recettes émanant de ces activités sont en nette baisse, de 37% sur la même période. Le différentiel reste donc à la charge unique de la commune.

Service finances

Place des Droits de l'Homme.
Tél : 04 68 66 36 15



Participez à l'exposition à ciel ouvert !

Une exposition littéraire et artistique s'installera dans les rues de la ville au mois de juin. Citations, bribes de textes, œuvres d'art, extraits musicaux, répliques de cinéma... autant de messages que rencontreront les promeneuses et promeneurs ! Et parce que la culture nous appartient, construisons ensemble cette aventure.

Pour y participer, c'est très simple !

Déposez vos citations et/ou extraits de textes d'artistes connus ou d'écrits personnels auprès du Centre culturel avant le 5 avril sur le thème de l'humour et du rire.

Modalités : ouverte aux enfants et aux adultes. Les textes ne doivent pas dépasser les 300 caractères.

Renseignements aux :
04 68 50 82 95 et
04 68 66 36 07.

Saison théâtrale : remboursement

Suite à la fermeture des salles de spectacle, la Saison théâtrale qui devait se terminer le 17 avril, a été écourtée. Pour obtenir un remboursement de vos billets, veuillez-vous présenter avant le jeudi 29 avril à l'accueil du Centre culturel munis de vos tickets et d'un RIB.

Accueil les lundis et mardis de 14h à 18h, et les jeudis de 9h30 à 12h.



Photo : collectif intermittent66

Ouvrez, ouvrez, ouvrez !

« **L**e théâtre est à nouveau libre et vivant », tel était le titre de l'Indépendant du 9 septembre dernier pour la présentation de la Saison. Juste avant d'être contraints de tout stopper. Faire face à ces restrictions, accompagner les artistes et surtout faire vivre la culture en cette période ont été les questionnements de 2020 et qui se posent toujours, hélas.

Dans cette situation complexe, nous avons trouvé des solutions pour maintenir le lien avec vous et dès que la situation l'a permise, pour vous accueillir dans les meilleures conditions (désinfection, respect des distances, horaires, service de retraits à la bibliothèque). Mais cela n'a malheureusement pas conduit à des réouvertures.

Oser et s'adapter en 2021 ! Des projets se construisent et vous seront proposés dès la reprise : une exposition dans la ville, des lectures et conférences dans les parcs, du théâtre de rue... maintenir les

concerts de l'été et engager la Saison théâtrale sont également nos souhaits.

En parallèle, la situation nous amène à nous interroger sur la place de la culture et son rapport à la ville et à ses habitants.

Pour la municipalité, la culture est essentielle. Elle est ce qui nous fait vivre et vibrer.

« L'accès à la culture est essentiel. C'est ce qui nous fait vivre et vibrer »

Il faut donc coûte que coûte la remettre au cœur de nos vies.

Pour demain, faire appel à la participation citoyenne est un axe fort de notre engagement.

Des idées se dessinent avec les plus jeunes dans le cadre d'un

projet créatif en partenariat avec l'école Prévert, un travail autour des écritures contemporaines théâtrales et un comité de lecture, la création d'une école des spectateurs...



Edith Pugnet
Adjointe au maire
Culture

Soutien à la culture

Le conseil municipal a voté le 15 décembre 2020 une motion de soutien à la culture, consultable sur le site internet et la page Facebook de la ville. Le Centre culturel a accueilli le 18 janvier 2021, le collectif « intermittent66 », venu s'exprimer sur la demande de réouverture des lieux culturels.

« Les toutes petites histoires de l'art »

Dans l'esprit des vidéos « Conf'minute » sur les œuvres du Maître de Cabestany, l'équipe du Centre de Sculpture Romane vous propose une série de conférences en format court sur une œuvre d'art ou un artiste : « Les toutes petites histoires de l'art ». Retrouvez-les sur la page Facebook « Cabestany culture » !

Tout sur le Moyen-âge !

Le Centre de ressources propose des ouvrages sur le Moyen-âge pour tous les âges, ainsi que des livres sur l'art contemporain, en rapport avec les expositions temporaires. Consultez son fonds sur le site resolu.net, rubrique « plaine du Roussillon ». Ouvert sur rdv le mercredi et le jeudi (10h-12h30 et 13h30-17h30).
Tél. : 04 68 08 15 31.

Culture

Centre culturel Jean Ferrat,
av. du 19 mars 1962.
Tél : 04 68 66 36 07
Centre de Sculpture Romane,
parc Guilhem
Tél : 04 68 08 15 31

Action sociale

LES INFOS



Restauration pour les aînés

La cantine des aînés est ouverte du lundi au vendredi à midi à l'école Jacques Prévert. Crise sanitaire oblige, l'espace ne peut accueillir que 14 personnes maximum. En raison de cela, les bénéficiaires qui ne peuvent pas s'y rendre ont la possibilité de récupérer leur panier repas à l'entrée du bâtiment.

Le service de portage de repas à domicile continue.

Inscriptions au 04 68 66 36 14.

Organisation de la vaccination pour les plus fragiles

La ville et son CCAS ont mis tout en oeuvre pour aider les habitants les plus vulnérables à se faire vacciner en facilitant leur transport jusqu'au centre de vaccination.

Ainsi, mercredi 17 et jeudi 18 mars, ce sont 44 personnes qui ont pu se faire vacciner au Centre Zamenhof de Perpignan. La commune a fait le nécessaire auprès de Sankéo pour organiser, le mercredi, les déplacements des aînés les plus autonomes vers le lieu. Le jour suivant, les plus fragiles ont été accompagnés par le CCAS. Une aide à domicile est restée sur place. La deuxième injection sera organisée les 14 et 15 avril.



Maintenir le lien et impulser de nouveaux projets

Si nous étions convaincus d'une chose, c'est que la crise sanitaire nous demanderait vigilance, présence, réactivité, adaptation, anticipation et innovation pour poursuivre au mieux les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les actions auprès de nos aînés les plus vulnérables ont été privilégiées : ceux-ci ont bénéficié des interventions du service d'aide au maintien à domicile, du portage de repas... pour rompre leur isolement, des contacts téléphoniques réguliers ont également été effectués. Afin de maintenir les liens sociaux, la Maison des quartiers a repris la plupart de ses nombreuses activités en adaptant ses pratiques aux différents protocoles en vigueur : ateliers linguistiques, ludiques, actions d'accompagnement à la scolarité des primaires et

secondaires, sorties familiales... Les travaux en commission sociale et familiale, ainsi que ceux engagés avec le comité d'usagers de la Maison des quartiers, ont dégagé des pistes de travail prioritaires autour du domaine de l'intergénérationnel, de la perception qu'ont les habitants sur l'accueil des nouveaux arrivants, et de la mise en place d'un point d'accueil numérique.

Le projet de « résidence séniors » se concrétise.

Des contacts ont été pris pour la réalisation d'un petit collectif de logements de type 2 et 3. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce projet.

« Les actions auprès de nos aînés les plus vulnérables ont été privilégiées »

Chantal Casimir
Adjointe au maire
Vie sociale et
familiale



Accueil social du Conseil

départemental

L'accueil est assuré par le travailleur social sur rendez-vous.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, veuillez vous rapprocher de la MSP Sud :
Tél. : 04 68 54 05 69
ou 04 68 56 40 39.

Mail : mspsud@cd66.fr.
Vous serez accueillis dans les locaux municipaux dans le respect des règles sanitaires actuelles.



Ateliers : soutien scolaire et apprentissage de la langue française

Malgré la crise sanitaire, les ateliers d'accompagnement scolaire primaire et secondaire et d'apprentissage à la langue française ont continué d'être proposés aux habitants grâce aux animateurs salariés de la ville et aux bénévoles. Renseignements auprès de la Maison des quartiers au 04 68 63 47 03.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Place des Droits de l'Homme.
Tél : 04 68 66 36 14

LES INFOS



Enfance, éducation

Rentrée 2021/2022 : début des inscriptions

Les inscriptions scolaires seront ouvertes à partir du 6 avril, et ce jusqu'au 2 juillet 2021 au Service scolaire situé à l'Espace enfance. Elles reprendront le 17 août 2021. Sont concernés les maternelles, enfants nés en 2018 et jusqu'au 31 août 2019, et les CP pour les élémentaires. Les parents sont priés de contacter le Service scolaire pour obtenir un rendez-vous soit par téléphone au 04 68 66 36 17 ou par mail : mlb@cabestany.com. Les Directrices des écoles recevront ensuite sur rendez-vous les parents présentant leur attestation d'inscription scolaire délivrée par la Mairie.

Vacances de printemps à l'Accueil de loisirs

Les inscriptions aux vacances pour les maternelles et les primaires à l'Accueil de loisirs se dérouleront du 31 mars au 14 avril via le « Portail familles » ou sur place à l'Espace enfance, avenue Célestin Freinet.

Espace enfance

Accueil de loisirs - Espace enfance
Avenue Célestin Freinet.
Tél : 04 68 50 71 26



L'enfant au cœur de la politique locale

Crise sanitaire et réduction budgétaire assombrissent notre horizon mais dans ces moments difficiles pour tous, nous refusons toute expression de découragement. C'est ce que nous défendons en donnant les moyens à tous les services qui ne peuvent fonctionner normalement malgré les protocoles sanitaires.

Pour le secteur de l'enfance, la crèche accueille tous les enfants, les écoles sont ouvertes ainsi que la restauration scolaire. L'Accueil de loisirs fonctionne les mercredis et les vacances scolaires. Aucun projet n'a été abandonné même si nous devons les programmer sur plusieurs années.

Les enfants des écoles Chaplin, Buffon, La Fontaine et Prévert ont travaillé sur la réfection des cours d'école avec leurs enseignants et les services municipaux.

Ce projet, qui s'étend à l'Espace enfance, se réalisera sur plusieurs exercices budgétaires si les subventions sont au rendez-vous.

Pour tenir compte de l'évolution de la population, un quatrième groupe scolaire dans

le nouveau quartier des Parcs de la Germanor est envisagé. Il devrait prendre en considération les nouveaux besoins et nouvelles conditions d'accueil des élèves. Un groupe de travail sera constitué et des parents d'élèves souhaitent déjà y contribuer. Toute personne désirent être associée à cette réflexion peut se manifester en contactant le service. Nous avons besoin de votre participation pour la réussite de nos projets.

« Aucun projet n'a été abandonné même si nous devons les programmer sur plusieurs années »

Enfin, un point sur l'organisation des protocoles sanitaires.

A l'école : les récréations se font par classe et un sens de circulation est établi dans les écoles pour

qu'il n'y ait pas de croisement d'élèves.

A la cantine : pour les élémentaires, il y a trois services, les élèves restent par classe. En maternelle deux services conviennent au vu du nombre d'enfants.

Nous veillons au lavage des mains et au port du masque.

Elisabeth Rivas
Adjointe au maire
Enfance,
petite enfance,
éducation



Le LAEP vous accueille de nouveau

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) a rouvert ses portes le mardi 2 mars à l'Espace enfance, selon des conditions particulières d'accueil compte tenu de la situation sanitaire actuelle. Désormais, le nombre de personnes est limité à 10, enfants et parents.

Encadré par des animatrices, le LAEP accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Ici, ces derniers peuvent échanger sur les questions de la parentalité et tisser des liens autour d'activités communes entre enfants et parents.

Le LAEP est ouvert les mardis et vendredis matin uniquement sur inscription.

Inscriptions auprès de :
brigitte.menachez@cabestany.com
Tél. : 04 68 50 71 27
christine.damette@cabestany.com
Tél. : 04 68 50 59 71.



Chasse aux œufs !

A l'occasion de Pâques, les enfants du RAM ramasseront les chocolats le jeudi 8 avril dans le jardin de l'Espace enfance. Les petits fréquentant le Multi-accueil participeront à une chasse aux œufs le vendredi 16 avril dans le jardin de la crèche ! Dans le respect de la réglementation sanitaire.



Skatepark, participez au nouveau projet !

Si vous aimez les sports de glisse urbaine et/ou le street art, le projet de rénovation du skatepark vous plaira ! Pour y participer, rapprochez-vous de l'Espace jeunesse. La réflexion est aussi engagée autour du projet de Pumptrack.

Le printemps à l'Accueil de loisirs

Les inscriptions aux vacances pour les pré-ados et ados se dérouleront du 7 au 14 avril à partir de 14h à l'Espace jeunesse ou sur le « Portail familles ». Rapprochez vous de l'Espace jeunesse si vous n'avez pas encore de compte.

Tél. : 04 68 67 59 81.

Aide au permis de conduire

Pour accompagner les 19-25 ans vers la mobilité et l'autonomie, le Département octroie une aide de 250 €.

Sous conditions :

- . Résider dans le département depuis +1 an,
- . Passer le permis pour la première fois,
- . Suivre un stage de sensibilisation aux conduites à risques,
- . Avoir le Code de la Route,
- . Ne jamais avoir bénéficié de l'aide départementale au permis de conduire.

Renseignements au 04 68 67 59 81.

Espace Guy Môquet

Avenue du 19 mars 1962.

Tél : 04 68 67 59 81



S'adapter en permanence aux besoins de la jeunesse

Dès le début de cette crise sanitaire nous avons à l'esprit que le public jeune serait fortement impacté : isolement, décrochage scolaire, souffrance psychologique. Nous avons donc fait le choix de maintenir dans une adaptation permanente les Accueils de loisirs et les projets engagés. Nous avons pu réaliser la première aide à la mobilité qui a financé le permis de conduire pour une jeune femme de la commune afin de voir aboutir son projet d'insertion en lien avec la MLJ. L'équipe municipale a accueilli un nouvel animateur chargé de développer le Point Information Jeunesse (PIJ). Nous avons redéfini en commission municipale avec les nouveaux élus les 4 grands axes de la politique jeunesse autour de l'accompagnement au projet, du volet insertion, formation, prévention, de

l'engagement citoyen et de l'accès aux loisirs. Nous avons déterminé que le fil conducteur, la constante qui les traverse sera la participation des jeunes. A ce titre, nous nous engageons à créer une commission extra-municipale jeunes pour que les premiers intéressés puissent venir débattre avec les élus, proposer leurs idées de projets, apporter leurs critiques et leurs propositions d'amélioration sur les actions du Service jeunesse et au-delà, sur toutes les questions qui les animent : développement durable, déplacement, solidarité, amélioration du cadre de vie ou des liens sociaux...

« La participation des jeunes est notre fil conducteur »

Vanessa Paya
Adjointe au maire
Jeunesse



Vers une auberge de jeunesse ?

La ville souhaite donner une nouvelle direction au centre d'hébergement de l'Espace Guy Môquet en élargissant son offre de service qui, pour l'heure, ne concerne que les groupes scolaires, maison de jeunes, associations sportives ou solidaires. Pour ce faire, la commune a fait appel aux services de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ) et à l'architecte C. Bouscal (créatrice du bâtiment) afin d'élaborer une étude de faisabilité.

L'idée serait de développer un service attractif en proposant un circuit touristique et gastronomique en lien avec le Service culture et patrimoine. Un chiffrage des travaux à entreprendre sera porté à l'appréciation des élus.

Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Vous avez besoin de réaliser un CV, une lettre de motivation, d'être accompagné dans vos projets ?

Le PIJ vous aide dans vos démarches administratives, votre orientation scolaire, vos recherches de formations, stages, emploi, logement, santé...

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h à l'Espace Guy Môquet.

Renseignements auprès de Nicolas, informateur jeunesse.



Stage padel et escalade

La ville propose aux 6-17 ans un stage sportif de padel et d'escalade du 26 au 28 avril (conformément aux protocoles établis). Inscriptions à l'Espace jeunesse ou au complexe sportif Nelson Mandela.
 Tarif : 45 €.
 Inscriptions à partir du 19 avril.
 Renseignements au 04 68 80 38 69.



Point sur les activités sportives

Selon les mesures gouvernementales en vigueur, les activités sportives pour les enfants et adultes sont autorisées en extérieur dans les Etablissements Recevant du public (ERP) de plein air comme le complexe sportif de la Germanor (ouvert jusqu'à 18h45). La plupart des ateliers municipaux pouvant se réaliser à l'extérieur ont repris. Les activités sportives en salle demeurent toujours interdites hors temps scolaire.

Espace Nelson Mandela

Route de Saleilles.
 Tél : 04 68 80 38 69

Pour beaucoup d'entre nous, l'attente de la reprise !

L'activité sportive à Cabestany a subi ces derniers mois, en raison de la Covid-19, une animation altérée par les exigences gouvernementales. Nous avons essayé, malgré tout, de maintenir au maximum les activités sportives que ce soit au travers de l'Union COC Omnisports, des associations ou des ateliers municipaux. De nombreux projets d'amélioration des structures sportives sont maintenus afin de permettre à un maximum de la population de Cabestany, et surtout à nos enfants et nos jeunes, de maintenir une activité sportive.

les différents clubs et ateliers. J'espère que malgré le contexte que nous subissons, notre politique dynamique pourra évoluer encore pour que Cabestany reste une « Ville active et sportive ».

« Plus de 2 000 inscrits ou licenciés dans les clubs et ateliers »

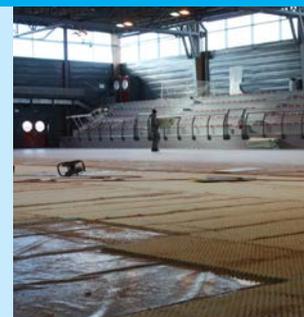
Un grand merci à tous les bénévoles et dirigeants sportifs qui œuvrent chaque jour pour que chacun puisse pratiquer son sport ou son activité, entourés par notre équipe du Service municipal des sports.

Prenez soin de vous.

Gérard Bosch
 Adjoint au maire
 Sport



Plus de deux mille personnes de toutes générations sont inscrites ou licenciées dans



Nouveau sol à l'Espace Nelson Mandela

Un important dégât des eaux provenant du réseau souterrain a occasionné la destruction de la sous-couche en bois du sol sportif du gymnase, déformant ainsi le revêtement.

La commune a dû entreprendre des travaux de rénovation après avoir obtenu le remboursement de son assurance. Outre l'ancien revêtement qui a été retiré par les agents des Services techniques, la pose d'un nouveau revêtement de sol fera l'objet d'une procédure d'appel d'offres. C'est la Société d'Etude Routière et Infrastructures (SERI) spécialisée dans les équipements sportifs, qui est missionnée pour réaliser le cahier des charges et le dossier de consultation des entreprises. Les travaux devraient se terminer avant l'été afin de permettre une reprise sportive en septembre.

Plateau sportif face au collège

Pour permettre le bon déroulement des séances de sport des collégiens, il est demandé aux habitants et riverains de ne pas utiliser le plateau sportif les lundis, mardis, jeudis et vendredis (8h-12h et 13h-17h), et les mercredis (8h-12h). L'espace reste ouvert à la population le reste du temps. Un arrêté municipal a été pris pour faire respecter cette recommandation.



Développement durable et mobilité

Calendrier des collectes des déchets

Le planning des collectes des déchets a été modifié par la Communauté Urbaine depuis le 1^{er} janvier 2021. Cette décision ne dépend donc pas du choix de la commune. Ces changements concernent les secteurs suivants :

- Château d'eau,
- La Colline,
- Portes de la mer,
- Les Hauts du Moulinas,
- Terres Rouges,
- Les Rouquettes.

Concrètement, les zones dont la collecte s'effectuait les semaines paires sont passées en semaines impaires, et inversement.

Consultez le calendrier des collectes avec les zones sur www.ville-cabestany.fr



Pour une ville agréable, en pointe sur la transition écologique

Le champ est large, les élus de la commission Développement durable ont priorisé les actions.

Les déplacements : c'est à la mobilité, en général, qu'il nous faut réfléchir, mettre en place des alternatives à la voiture individuelle... Nous devons améliorer la desserte au niveau des bus pour favoriser les transports en commun (ville et interurbains). La configuration de notre ville permet d'autres options : vélos, piétons... Il nous faut sécuriser les différents moyens de déplacements pour les rendre agréables et efficaces. Nous y travaillerons en commission extra-municipale ou en ateliers citoyens.

La gestion des déchets avec l'amélioration du tri, sa généralisation en centre-ville seront également un axe fort. Nous lançons une campagne de communication pour lutter contre les incivilités :

crottes de chien, jets d'ordures diverses (canettes, bouteilles, emballages), dépôts sauvages, excès de vitesse...

Une initiative de citoyens a permis un ramassage de déchets aux Portes de la mer. D'autres peuvent être lancés.

« ... produire de l'énergie solaire, économiser l'eau, perméabiliser les sols... »

Des projets sont en cours pour produire de l'énergie (solaire), économiser l'eau, perméabiliser les sols (cours d'école, nouveaux parkings...).

Vous avez des souhaits, des remarques, des propositions : nous sommes à votre écoute.

James Gillon
Conseiller municipal délégué
Démocratie participative, développement durable



Prendre soin de sa ville, c'est l'affaire de tous !

Une campagne de communication comprenant des dépliants distribués dans les boîtes aux lettres des habitants et un affichage dans la ville se lance.

Il s'agit de sensibiliser la population sur les problématiques liées à la propreté, aux dépôts sauvages et à la sécurité routière en mêlant sérieux et humour !

Des informations pratiques sont consultables sur le site www.ville-cabestany.fr telles que le plan des distributeurs de sachets pour déjections canines, ou le calendrier des collectes des déchets.

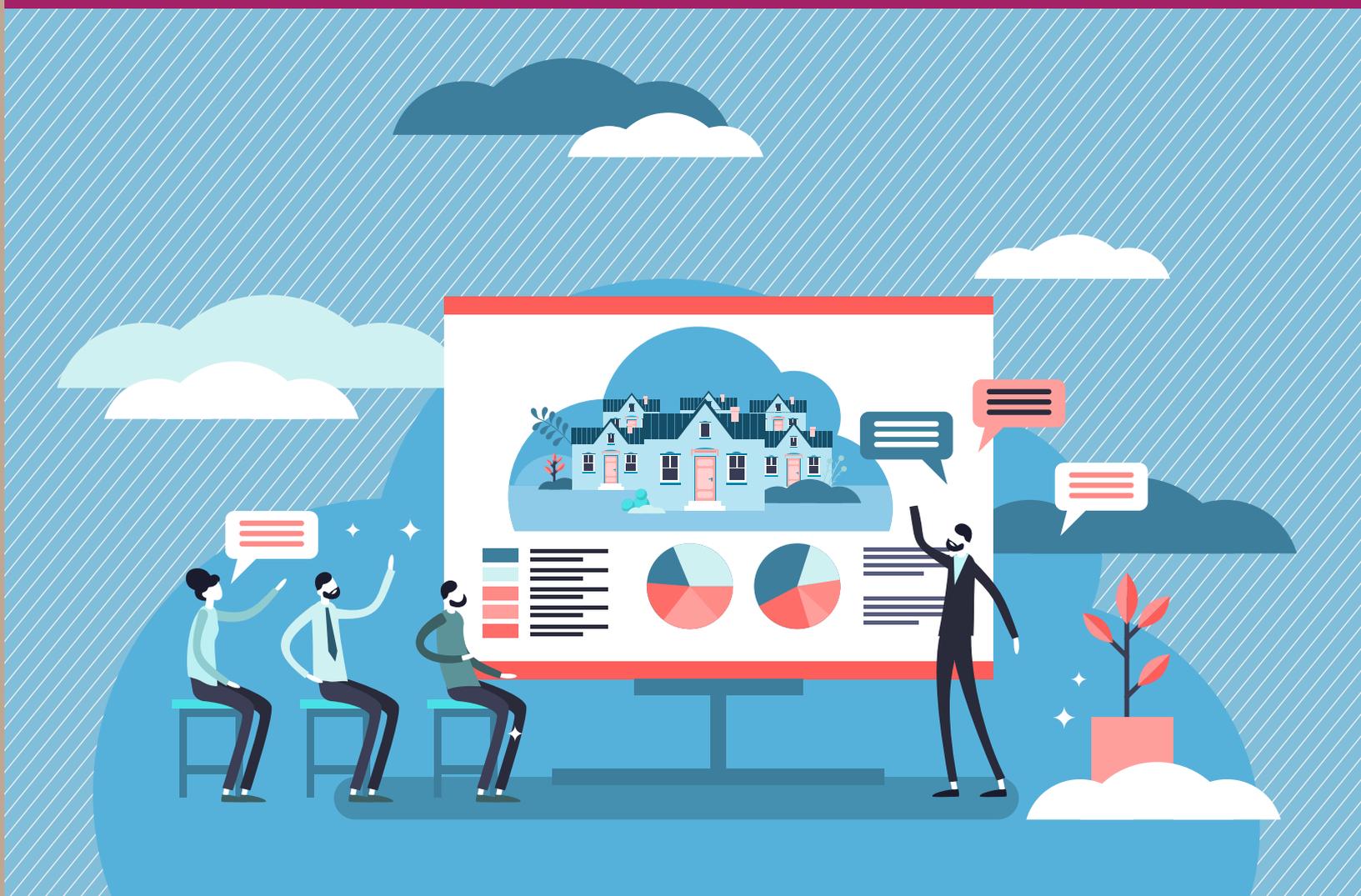
Numéros utiles :

- Encombrants : Services techniques au 04 68 66 36 23.
- Dépôts sauvages, stationnement abusif : Police municipale au 04 68 66 36 21.
- Dépôts sauvages aux abords des conteneurs d'apport volontaire : PMCU au 04 68 08 63 40.
- Déchetterie au 04 68 67 51 25.



Services techniques

Rue des Lilas.
Tél : 04 68 66 36 23



Une ville,

ça se construit ensemble !

Élu le 15 mars 2020 pour 6 ans (au 1^{er} tour), le Conseil municipal de Cabestany est composé de 33 élus dont 27 de la liste conduite par Jean Vila et 6 des deux listes de l'opposition.

Dans la continuité des précédents mandats, la municipalité est engagée dans la démocratie participative.

Mais un constat s'impose, l'implication citoyenne ne se décrète pas, elle se cultive. D'ailleurs, « l'équipe municipale s'interroge en permanence sur les dispositifs mis en place pour entretenir la proximité », souligne Jean Vila.

Les différents transferts de compétences ont pu semer le trouble dans l'identification du « Qui fait quoi ». Et il est sûr que le contexte de l'épidémie n'est pas propice à la rencontre.

Mais en attendant un allègement des contraintes sanitaires, nous ouvrons ce mandat par un marqueur fort de la politique locale, l'invitation à « s'en mêler ».

Ce dossier revient sur la manière dont s'écrit l'avenir de Cabestany, la place qu'ont les citoyens dans la prise de décision et les acteurs qui y contribuent.



Faire vivre la démocratie locale



Les décisions locales se doivent de faire écho au programme municipal que vous avez choisi. Elles croisent les contraintes administratives et financières et, depuis quelques années, sont confrontées aux réformes territoriales qui s'imposent aux communes et à leurs populations.

Les élus municipaux se réunissent à plusieurs niveaux pour prendre les décisions qu'ils jugent les plus adaptées à la situation, aux projets d'ampleur comme à la gestion du quotidien. Il en va ainsi de la démocratie locale. L'information sur les arbitrages des élus est un ingrédient de la relation de confiance mutuelle entre élus et citoyens.

Les commissions municipales

Proposées par Jean Vila et approuvées à l'unanimité par le Conseil municipal, 11 commissions municipales ont été créées (Finances, Vie sociale et familiale, Culture, Jeunesse, Urbanisme...). Lors de ces commissions, les élus de la majorité et de l'opposition mènent un travail de réflexion et de conception des projets.



Le bureau municipal

Il réunit une fois par semaine, le maire, les adjoints, les conseillers municipaux délégués, le directeur de Cabinet du Maire et le Directeur Général des Services.

Le bureau municipal permet d'évoquer les dossiers en cours, de préparer les conseils municipaux, de remonter les différentes informations, de coordonner les actions...

Défendre nos intérêts auprès de la Communauté Urbaine

Trois de nos élus siègent à jour et fixer les décisions politiques l'Assemblée communautaire : de la Communauté Urbaine. Jean Vila, Edith Pugnet et Antoine Les maires se réunissent une fois par semaine soit sous la forme de Le Conseil communautaire se la Conférence des maires ou du réunit 2 à 3 fois par trimestre afin de Bureau des maires. délibérer sur les points à l'ordre du



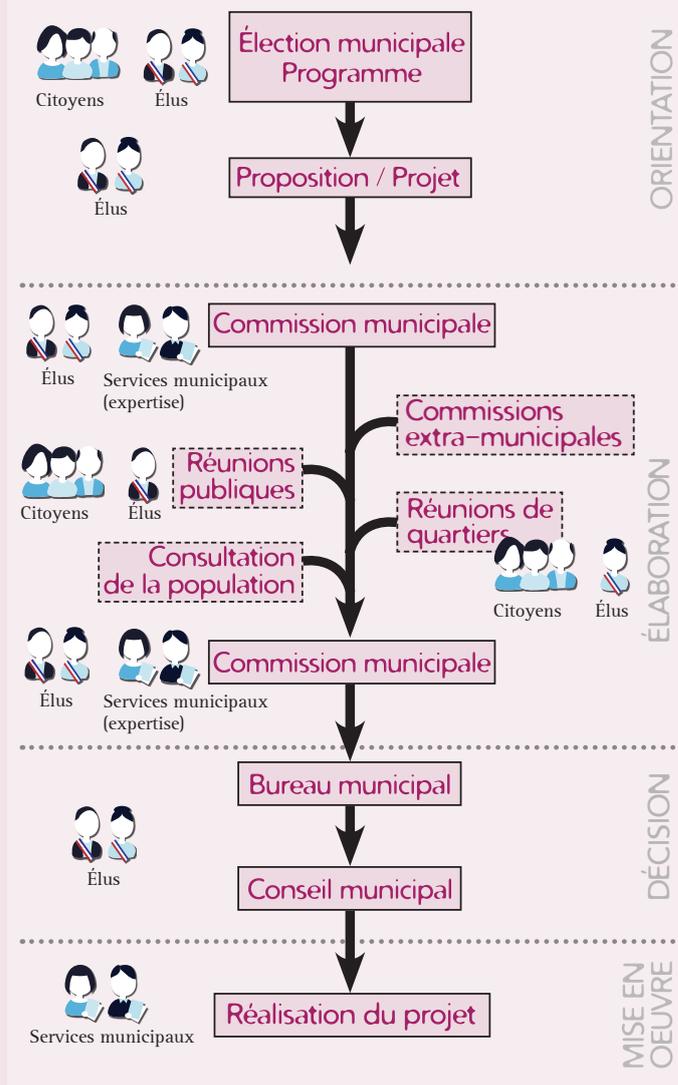
Le Conseil municipal



Il est l'organe de délibération des décisions municipales. Même si de nombreuses compétences sont aujourd'hui sous la responsabilité de Perpignan-Méditerranée, le Conseil municipal reste pour autant le lieu où est discuté et décidé une partie des sujets de notre quotidien. Les séances du Conseil municipal sont publiques et vous pouvez trouver les dates comme les délibérations sur le site internet de la commune. (rubriques : A vos côtés/Conseil municipal).



Comment se prennent les décisions ?



Un panel d'outils pour échanger

La volonté de Cabestany est d'associer le plus largement les citoyens aux prises de décisions du Conseil municipal. Il faut pour cela encourager la participation.

Une idée, qu'elle émane du Maire, d'un conseiller municipal, d'un citoyen ou d'autre acteur local, doit être discutée pour pouvoir aboutir. Pour ce faire, la ville utilise divers outils pour prendre la meilleure décision. Quels sont-ils ?

Les commissions extra-municipales

Composées d'élus et de personnes extérieures au Conseil municipal (services municipaux, habitants, associations, entreprises, organismes...), ou ouvertes à tous les citoyens, les commissions extra-municipales ont pour objectif de favoriser le dialogue, d'affiner les projets en faisant appel aux idées, avis et compétences de chacun.

Les réunions de quartiers

Débutées en 2017, 13 réunions de quartiers ont été organisées. Elles favorisent les échanges entre élus et citoyens et permettent notamment de défendre les intérêts de la population auprès de la Communauté Urbaine sur les compétences qui ont été retirées à Cabestany comme la voirie et les collectes de déchets.

Les visites de chantier

Lorsqu'il s'agit de rénovation de quartiers (sous la responsabilité de la commune ou de ses partenaires), des réunions sont organisées sur place avec l'élus en charge du projet afin d'écouter les avis, de faire part des avancées du chantier et de répondre aux diverses interrogations des habitants.



Les réunions publiques

Lorsque des enjeux majeurs se présentent sur un sujet qui concerne directement la vie de la commune, la municipalité propose à la population des réunions publiques (budget, transports, rythmes scolaires...). Ces moments permettent d'échanger et de se confronter à des avis différents.

Les consultations

Sur des sujets qui font débat, la municipalité a fait plusieurs fois le choix de consulter directement la population sous la forme d'une question simple ou d'un questionnaire (TAP, ordures ménagères, imposition...). C'est une démarche originale qui permet aux élus d'avoir une indéniable aide à la décision. La consultation a pu prendre la forme d'un référendum local lors de l'intégration forcée de Cabestany dans Perpignan-Méditerranée par exemple.

Décider ensemble



Dialoguer avec ses élus

Les courriers

Les habitants peuvent s'adresser à Monsieur le Maire par voie postale ou électronique pour lui faire part de leurs remarques ou interrogations. Une réponse leur sera adressée par mail ou par courrier. Le temps de réponse dépend bien sûr de la complexité du sujet.

Les rendez-vous

Les administrés peuvent demander à rencontrer les élus en sollicitant un rendez-vous.

Détail des coordonnées en p. 2.



LES SERVICES

MUNICIPAUX : AU COEUR DU DISPOSITIF MUNICIPAL

De par leur professionnalisme et leurs connaissances du terrain, les services municipaux occupent une place importante lors du processus de développement des projets.

Véritables interlocuteurs entre les élus et la population, jouant le rôle de conseil, ils sont garants de la bonne application des décisions municipales.



S'INFORMER !

La communication municipale informe la population sur l'actualité de la ville avec son magazine municipal, le « Cabes'infos ».

La vie locale y est régulièrement relatée et chaque année, le budget de la commune y est présenté.

Il a été également fait le choix de donner dans le bulletin la parole aux habitants via les pages associatives, les rubriques « Questions/réponses », les témoignages et les portraits.

La municipalité invite également la population à participer aux manifestations par le biais d'invitations et de courriers distribués dans les boîtes aux lettres.

Enfin, il est possible de suivre l'actualité de la commune en temps réel grâce au site internet www.ville-cabestany.fr et à la page Facebook « Cabestany Mairie ».

Témoignages



James Gillon,
Conseiller municipal délégué
« Démocratie participative,
développement durable ».

« On ne fera pas un monde différent avec des gens indifférents », disait Arundhati Roy, écrivaine indienne. Cette citation me semble bien résumer notre vision du mandat et de notre

relation avec la population. Rien ne se fera sans l'implication des citoyens.

Pour cela, les élus ont travaillé en commission pour s'approprier notre programme dans les domaines de la démocratie municipale. Ils ont défini les actions à mener et les ont priorisées.

Nous avons validé ces orientations en Bureau municipal. Nous devons faire évoluer nos moyens de concertation avec la population pour coller avec les évolutions technologiques. Le contexte sanitaire nous pousse également à nous doter de nouveaux outils permettant d'échanger avec toutes les générations et en réunion physique ou distanciel. Nous continuerons à nous appuyer sur le réseau des référents de quartier et nous irons au devant des citoyens (réunions, commissions extra-municipales, ateliers citoyens...) pour présenter nos projets et écouter vos demandes et suggestions. Nous mettrons également en place un budget spécifique à des « projets citoyens ».

La communication directe est compliquée mais possible ; n'hésitez pas à nous solliciter (voir p.2) ou en passant à l'accueil de la mairie.

Pour Cabestany, ne restez pas indifférents !

Paroles d'habitants...

Marie Gabrielle Canceil,
retraîtée, habitante du
quartier Château d'eau.



« L'idéal, pour prendre des décisions localement, c'est de le faire avec les habitants.

Avec des réunions, des questionnaires par exemple. Pour les réunions, il faut faire attention aux horaires, parce qu'en journée, c'est très difficile pour ceux qui travaillent. Lors des aménagements dans mon quartier, il y a eu des possibilités de s'exprimer mais je n'ai pas pu y assister et je le regrette. Les choses peuvent s'améliorer... ».



Denis Oliviero,
habitant de
Cabestany depuis
mai 2020.

« Si on consulte la population, il faut surtout en tenir compte.

Le grand écart est pire si l'avis n'est pas pris en considération.

Ensuite, ce que l'on attend des élus c'est qu'ils prennent des décisions pour leur ville, qu'ils aient une gestion « en bon père de famille ». Consulter pour consulter n'est pas utile, ça ne sert à rien. Ou alors, vraiment, on s'y tient. »

Le Directeur du Service des sports, Antoine Boyunga, nous explique en quoi consiste la commission extra-municipale des sports :

« La commission extra-municipale permet de rassembler les élus de la commission des sports, les présidents des associations sportives qui utilisent quotidiennement les équipements municipaux, le Service des sports et les Services techniques.

L'objectif est de réaliser un bilan sur l'année écoulée, de donner la parole aux associations et de recueillir leurs doléances pour préparer le budget de l'année prochaine.



Le rôle des services est de lancer et d'animer le débat, d'apporter un regard administratif et technique, et de tenir le calendrier sportif. Les Services techniques peuvent répondre directement aux questions de faisabilité par exemple. Une réponse immédiate peut ainsi être apportée si elle ne nécessite pas l'arbitrage de l'ensemble des élus.

La nouveauté de ce mandat est la désignation d'élus référents auprès des associations sportives afin de renforcer la proximité et permettre de faire remonter au plus vite les demandes. »



Rendez-vous tous les jeudis au marché !

C'est sur la place du 8 mai 1945 que le marché vous accueille les jeudis matin avec sa dizaine d'exposants. Vous y trouverez des étals de fleurs, de fruits et légumes, d'œufs frais, de miel, de poulets, pains et viennoiseries, de textile, de plats et de produits locaux...
Si vous souhaitez proposer vos produits, contactez le :
04 68 66 36 18.



Extensions à Médipôle

La polyclinique Médipôle a entamé des travaux depuis plusieurs mois. Au programme, une restructuration et extension du pôle ambulatoire sur une Surface Plancher (SP) de 127 m², et une extension du pôle ophtalmologique de 720 m² SP. Des parkings et un bassin de rétention ont d'ores déjà été aménagés.



Service population

Place des Droits de l'Homme.
Tél : 04 68 66 36 13



Une nouvelle usine pour la Confiserie du Tech

Spécialisée dans la fabrication de biscuits et de confiseries catalanes depuis 1964, la Confiserie du Tech est une entreprise familiale implantée à Cabestany qui compte aujourd'hui une centaine de salariés. Son ambition actuelle est d'élargir sa gamme de biscuits bio nommée « André et Marcelle » en hommage aux grands-parents fondateurs. La Confiserie du Tech veut se doter d'un nouveau bâtiment de 6 000 m² d'ici 2022/23. Cette entreprise bénéficie du Plan de relance et la commune contribue en lui vendant un terrain permettant son développement.



Vide-greniers

Cette année, le vide-greniers aura lieu le dimanche 9 mai de 8h à 17h, sous réserve des annonces gouvernementales. Prix de l'emplacement : 8€ (par chèque uniquement). Gratuit pour les moins de 12 ans. Dossier à télécharger sur le site de la ville et à déposer ou à envoyer par courrier avant le 3 mai. Reporté au dimanche suivant en cas de mauvais temps.

Une action locale pour une vision globale

Depuis de nombreuses années, Cabestany a favorisé dans différentes activités l'implantation d'un fort tissu économique, ce qui lui vaut d'être reconnu comme l'un des plus importants du département. La volonté municipale a permis de créer, à ce jour, les zones du Mas Guérido, Moulinas, Rouquettes, Bajoles, Médipôle, Médicentre Avicenne... Ainsi, ces commerces, entreprises, services et activités médicales apportent avec le centre-ville une véritable offre de proximité et un grand bassin d'emplois sur notre commune. D'ailleurs, nous continuons d'accompagner les acteurs économiques et les usagers dans leurs démarches.

Depuis 2011, la compétence économique est passée à la communauté d'agglo devenue depuis Communauté Urbaine et nous pouvons regretter qu'il ait fallu attendre cette

année pour bénéficier des premiers travaux de voirie au Mas Guérido. Alors que les zones accumulent beaucoup de retard, la Communauté Urbaine serait enfin prête à travailler en collaboration avec la commune. C'est une bonne nouvelle car de nombreux nouveaux projets sur ces zones sont en instance afin de conforter l'existant, tels que la construction d'une nouvelle usine de la Confiserie du Tech, l'agrandissement des zones Terres Rouges et Médipôle, la réfection des routes, la mise en oeuvre de la future zone des Colomines... Si vous souhaitez échanger et apporter des idées sur le développement économique local, n'hésitez pas à le faire savoir.

« Alors que les zones accumulent beaucoup de retard, la C.U. serait enfin prête à travailler en collaboration avec la commune »

Antoine Figue
Adjoint au maire
Économie locale





Les terrains communaux : faciliter l'accès à la propriété

Depuis longtemps, Cabestany a fait le choix de se porter acquéreur de terrains, constituant ainsi des réserves foncières. L'objectif est de permettre aux habitants de rester vivre sur la commune en achetant un terrain un tiers moins cher que le cours du privé, et de rendre possible l'accession à la propriété à des personnes aux revenus plus modestes. L'attribution des parcelles se fait par tirage au sort sur les 3 choix des participants qui doivent répondre à des conditions d'attribution :

- être locataire résidant à Cabestany depuis plus d'un an et ne pas être propriétaire d'une autre résidence,
- les enfants majeurs non propriétaires, de parents ou grands-parents résidants à Cabestany,
- les parents ou grands-parents non propriétaires, d'enfant(s) résidant(s) à Cabestany.

Nouveau lotissement « Les Parcs de la Germanor »

Situé en face du Complexe sportif, le projet du nouveau lotissement « Les Parcs de la Germanor » comprendra :

- un lotissement communal de 45 parcelles,
- un lotissement privé géré par les promoteurs « Carbonnell/ Athaner » de 100 parcelles,
- des logements sociaux : ICADE (68 logements).



Favoriser la mixité et maîtriser le développement de la ville

En urbanisme, deux grands projets vont occuper cette mandature : les tranches 1 et 2 du lotissement « Les Parcs de la Germanor » et le Projet de Ville volet urbanisme et logement.

Dans notre souci permanent de favoriser la mixité sociale, la première tranche, qui s'ouvre en 2021, sera composée de 90 logements sociaux en petits immeubles et en villas, 100 parcelles en constructions privées, et d'un lotissement communal de 45 lots; ceci pour un apport de population d'environ 530 personnes. Dans la deuxième tranche, nous proposerons également un lotissement communal et sera construit un équipement public. L'urbanisation nécessitera la construction d'un groupe scolaire. Cette réflexion sera menée dans le cadre du Projet de Ville qui concerne toutes les délégations dirigées par les différents adjoints.

Quelle ville voulons-nous pour les années futures ? Quelle politique urbaine développer ?

Pour quels logements et quel habitat ? Nous avons commencé à y réfléchir entre élus et techniciens avec l'aide de l'Agence d'Urbanisme Catalan l'AURCA, qui nous a fourni les données prospectives. Mais notre volonté est de développer la même démarche que pour l'Agenda 21 et donc vous associer à cette réflexion

« Le bureau d'études l'AURCA nous fournit les données prospectives »

autour, entre autres, de l'urbanisme et du logement. La COVID-19 nous empêche d'organiser des ateliers de travail, des réunions avec la population mais nous pouvons travailler en petits groupes avec toutes les précautions sanitaires requises. Aussi, si faire partie de cette réflexion autour de l'urbanisme vous intéresse, je vous invite à prendre rendez-vous avec moi afin que nous nous rencontrions. Dans l'attente de vos idées, suggestions, réflexions, je vous remercie et reste à votre disposition.

Michèle Cail-Coms
Adjointe au maire



Tirages au sort pour le lotissement des Parcs de la Germanor

Le 2 mars, un premier tirage au sort a été effectué pour l'attribution des parcelles du futur lotissement « Les Parcs de la Germanor ». A la fin de la soirée, 23 des 60 familles intéressées n'ont pas obtenu de parcelle. Un deuxième tirage a donc été réalisé la semaine suivante : en effet, à l'issue du premier 8 parcelles demeuraient vacantes.

Aujourd'hui, tous les lots ont été pourvus. A noter enfin qu'en cas de désistement, le lot concerné est proposé aux familles restantes.



Service
urbanisme

Rue des Lilas.
Tél : 04 68 66 36 24



Nouvelle prairie fleurie

Selon le projet de requalification d'espaces verts de la ville, la zone située sur l'avenue de La Vigneronne, a été déminéralisée par les agents des espaces verts, laissant place à une prairie fleurie qui favorisera la biodiversité.



Rond-point du Mas Anglade, nouvel aménagement paysager

Touchés par la maladie du charançon rouge du palmier, les arbres sur le rond-point du Mas Anglade ont été enlevés. Le lieu a laissé place à un nouvel ornement composé d'arbustes et de minéraux aménagé par les agents des espaces verts.



Services techniques

Rue des Lilas.
Tél : 04 68 66 36 23

Voirie, espaces verts et bâtiments publics constituent notre cadre de vie

Dans le cadre de l'amélioration de votre cadre de vie, nous nous sommes engagés à réaliser un programme ambitieux de réfection de chaussées dans les prochaines années. Le quartier du château d'eau est en cours de rénovation ; après l'impasse du Poitou, c'est aujourd'hui l'impasse du Maine qui va faire peau neuve, et dès la fin de l'année ce sont les rues du Berry et de Bretagne qui seront concernées ainsi que les secteurs de la rue Jean Zay et de l'avenue François Mitterrand. D'autres rues sont évidemment à l'étude.

Côté espaces verts, un effort particulier sera fait en terme de biodiversité avec, à titre d'exemples, de nouvelles « prairies fleuries » et la plantation d'environ 150 arbres au parc Sainte Camille. Au niveau des bâtiments communaux, nous allons entreprendre des travaux d'entretien, d'amélioration, voire d'extension pour toujours mieux répondre à vos attentes. Dès cette année, des investissements importants seront consacrés à la crèche, aux écoles, au Centre culturel, à

l'Hôtel de ville, et au Complexe Nelson Mandela.

De nouvelles loges situées derrière le Centre culturel verront le jour en 2021.

Tous ces travaux s'inscrivent dans une démarche de performance énergétique afin de réduire le coût de fonctionnement de ces bâtiments et en privilégiant les énergies renouvelables.

« Nous nous inscrivons dans une démarche de performance énergétique »

Enfin, nous étudions plusieurs solutions pour arroser les terrains de sport de la Germanor avec de l'eau qui n'est pas destinée à la consommation afin de générer des économies substantielles.

En cela, nous travaillons sur deux pistes : faire venir l'eau du lac de Villeneuve-de-la-Raho et/ou se servir du retraitement de l'eau de notre station d'épuration.

Nous ne manquerons pas de venir vers vous pour vous associer dans la réflexion au niveau des nombreux projets que nous avons pour les années à venir, et restons à votre écoute.

André Gillard
Adjoint au maire
Travaux



L'Hôtel de ville fait peau neuve !

En raison de nombreuses infiltrations provenant de la toiture de l'Hôtel de ville hébergeant plusieurs services municipaux, il était urgent d'entamer le chantier de rénovation de cette dernière (coût : 105 000 € TTC).

Il a été décidé de profiter de ces travaux d'envergure pour repeindre la façade de la bâtisse (20 600 € TTC) et changer ses volets.



Réunion de chantier avec les habitants

Les habitants de l'impasse du Maine ont été conviés par la municipalité à une réunion le mardi 12 janvier pour faire le point sur les travaux des réseaux souterrains d'eaux usées et pluviales démarrés depuis la fin novembre 2020.



Réfection d'une partie de la voirie au Mas Guérido

La voirie, les abords, les caniveaux et bordures des avenues Ampères et Marie Curie au Mas Guérido ont été refaits au mois de novembre.

Mas Guérido

Les avenues A. Ampère et M. Curie sont les premières voies refaites au Mas Guérido depuis le passage sous la responsabilité de Perpignan-Méditerranée.



MÉDIPÔLE
Nouveau bâtiment et parking pour le person



MAS GUÉRIDO

Réfection av. A. Ampère et M. Curie



CONFISERIE DU TECH

Agrandissement
Article en p. 15

RD22 bis, c'est parti !

Le chantier de la première partie de la voie de contournement sud de Cabestany est lancé à partir du rond-point à proximité de l'aire des gens du voyage. Après l'achat des parcelles par le département, ce sont les premiers ouvrages d'art qui seront mis en chantier dans les prochaines semaines sur la partie perpignanaise. Cela concerne les ponts et terrassements.

Les nombreux recours de la commune de Saleilles ont fait prendre beaucoup de retard à ce projet, avec près de 5 ans de procédure. Cette voie de contournement a vocation à éviter la traversée de Cabestany et ainsi diminuer le trafic urbain.

ESPACE G. MÔQUET
Projet d'auberge de jeunesse
Article en p. 8

CENTRE CULTUREL
Nouvelles loges des artistes

CAMI VEIL
Nouveau lotissement

HÔTEL DE VILLE
Travaux de réfection
Article en p. 17



HALLE AUX SPORTS COLLÈGE
Fin de la rénovation



HABITAT POUR LES ÂÎNÉS
Projet



Vue d'ensemble des projets dans la ville !



nt et
ersonnel



CÔTÉ SUD
Nouveau lotissement

IMPASSE DU MAINE
Réfection voirie, éclairage,
panneaux, enrobés...



Portion terminée

La réfection de la route de Canet a été réalisée il y a quelques mois mais un petit tronçon faisait défaut, en arrivant à la déchetterie. Cette partie vient d'être achevée. Cette voie de circulation est très empruntée par les promeneurs à vélo, veillez à bien respecter les 70 km/h.

TRAVERSE DE CANET
Réfection de la voirie

AVENUE J. ZAY
Réfection de la voirie,
éclairage public et eaux usées



COLLÈGE
Nouveau bâtiment

CDI et salles de classe au collège

Un nouveau bâtiment a vu le jour au collège Pau Casals. Il comporte 4 salles de classes, une salle informatique et un Centre de documentation.

AVENUE F. MITTERAND
Réfection de la voirie



LES PARCS DE LA GERMANOR
Nouveau lotissement

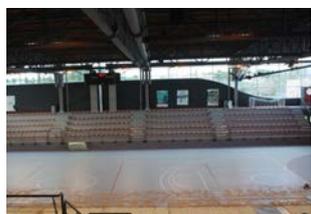
Article en p. 16

CONTOURNEMENT RD22B - Phase 2

ESPACE N. MANDELA

Réfection du sol de la grande salle

Article en p. 9



AÎNÉS
Projet

C'est dans la ville



Nouveau service : cartes d'identité et passeports

Sollicité depuis quelques années par la ville, le dispositif de création de papiers d'identité biométriques (passeports et cartes d'identité) a enfin été accordé par la Préfecture. La Mairie propose depuis le 22 février de réaliser vos cartes d'identité et passeports à l'Hôtel de ville. Ce nouveau

service vous est proposé sur rendez-vous uniquement. Pour cela, veuillez contacter le 04 68 66 36 00 ou vous rendre sur place.

Prenez de l'avance ! Découvrez les pièces à fournir dans les rubriques « A vos côtés/ Vos démarches/ Pratique » du site www.ville-cabestany.fr.

L'accueil du public se fait dans le respect des gestes barrières, le port du masque est obligatoire.

Tribunes de l'opposition

CABESTANY AU CŒUR : Colette Appert et Francisco Fernandez
En cette période si compliquée sur le plan sanitaire, à Cabestany, la population respecte dans sa grande majorité les gestes barrières, et toute l'équipe de Cabestany au Cœur s'en félicite.

Il ne faut pas relâcher notre vigilance.

Vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres un petit fascicule de la municipalité. Il y a bien sûr des informations importantes.

Mais nous regrettons encore une fois le manque de dynamisme

effectif de celle-ci. Il y a tant à faire. Les responsables des communes alentours nous en font la démonstration en étant réellement sur le terrain au plus près de leurs concitoyens. Prenez bien soin de vous.

Qu'il est bon de retrouver notre liberté d'expression dont nous avons été privés dans le dernier Cabes Info. En effet nous n'avons pas reçu d'appel à parution et personne n'a cru bon de décrocher son téléphone pour s'en inquiéter. D'où notre absence que nous regrettons et qui soulève la question du débat démocratique à Cabestany.

Autre absence dont il faut s'inquiéter sérieusement en ce début de mandature, c'est celle de notre commune au sein de la communauté urbaine (Agglo).

En effet il semblerait que nous soyons victimes des mauvaises relations diplomatiques entre « l'Agglo » et la mairie de Cabestany. Evincé de toute vice-présidence, il est clair que nous ne pèserons pas sur les décisions en étant pourtant la 4^{ème} commune de cette communauté. Quelle est la vraie nature de ces relations ? La question a largement alimenté le débat public et a été souvent relayée par la presse. Nous avons tout entendu. A chacun son opinion. Il en résulte que notre fonctionnement avec

les instances de l'Agglo va forcément être altéré et ralentir l'évolution de la commune, dans une situation financière déjà délicate. Situation qui a obligé le conseil municipal à voter la hausse de la taxe foncière contre notre avis, le 2 juillet 2020. Nous ne pouvons que le déplorer et nous inquiéter de l'avenir de Cabestany.

Philippe Gleizes
« Cabes Avant Tout »

DROIT DE RÉPONSE

M. Gleizes se plaint que lors d'un précédent numéro nous l'aurions privé de son droit d'expression. Contrairement à ce qu'il prétend notamment dans sa première partie, et preuve en est que l'autre groupe nous avait bien fait parvenir la sienne, M. Gleizes avait été destinataire d'un message alors même que le règlement intérieur du Conseil municipal stipule que c'est de sa responsabilité de se manifester. Extrait de l'article 31 du règlement « Tribune d'expression dans les bulletins d'information générale » :
« Le ou les groupes d'opposition

désireux de s'exprimer devront en faire la demande par écrit, contre récépissé ou lettre recommandée avec AR, auprès du Maire qui disposera d'un délai de quinze jours pour déterminer, en fonction du nombre de demandes exprimées, la répartition de l'espace réservé à chacun au prorata du résultat des élections (...). Le ou les groupes demandeurs devront remettre le texte dans un délai d'un mois précédant la date de parution du magazine. (...)

Ils s'engagent à s'exprimer dans le respect des dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse permettant

au directeur de la publication de refuser tout texte constitutif d'une infraction au regard de la loi précitée. »

A la lumière de ces éléments, je laisse chacun et chacune libre d'apprécier cette tribune mais, en ce qui me concerne, je considère que ce mandat s'ouvre sur de bien mauvaises bases au vu de l'attitude et des mensonges de ce second groupe d'opposition, ainsi que de son incapacité à assumer ses propres manquements.

Jean Vila,
Maire de Cabestany
Conseiller communautaire



Recrutements

La ville propose des postes saisonniers pour cet été aux Services techniques, à l'Accueil mairie et aux Accueils de loisirs, pour juillet ou août.

La priorité sera donnée aux cabestanyenc(que)s. Les lettres de motivation et CV à adresser au plus tard le 30 avril à Monsieur le Maire, place des Droits de l'Homme.



Tests à la fumée

Perpignan Méditerranée Métropole engage sur le mois d'avril des investigations sur la ville pour localiser les raccordements d'eaux pluviales sur les canalisations d'eaux usées par des tests à la fumée et au colorant.

Nuisibles

Une campagne de dératisation et désinsectisation sera réalisée par la Communauté Urbaine le mercredi 7 avril.

Conseils municipaux

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a eu lieu le jeudi 25 mars.

Le prochain conseil municipal, dédié au vote du budget, se déroulera le jeudi 8 avril à 18h au Centre culturel.

Site internet hors-ligne

Le site de la ville a été momentanément suspendu suite à un incendie des serveurs de l'hébergeur français OVH. Un tiers des sites web du pays ont été concernés.

■ LES AMIES DU PATCHWORK

En raison de la pandémie de la COVID, toutes les manifestations (salons, expositions) où d'habitude nous prenons plaisir à déambuler dans les allées, en France ou en Espagne ont été annulées.

Nous sommes donc au travail « chacun chez soi » pour réaliser les ouvrages qui nous plaisent, tout en continuant d'échanger. A l'heure où cet article est écrit, nous ne savons pas à quel moment nous pourrions à nouveau nous réunir.

Si l'envie de découvrir cela, ou de partager vos savoirs acquis dans d'autres clubs vous prend, venez nous rejoindre dès que la situation le permettra, c'est avec plaisir que nous vous ferons une place parmi nous !

Renseignements auprès de la Présidente Madame Genot Jeanine au 06 87 53 51 56.



COC FOOT

L'association vient de renouveler son label « Ecole de foot », qui récompense les clubs méritants en termes de structuration et de développement. Le Club a décidé, avec le soutien de la commune, de créer une section Sport Adapté pour des personnes en situation de Handicap mental. Deux journées de découverte sont prévues les samedis 17 avril et 5 juin. L'encadrement sera assuré par un Educateur Sportif Spécialisé.

Si vous souhaitez avoir des renseignements : 06 29 94 68 20.

■ CLUB DU TEMPS LIBRE

L'association est toujours en attente de reprise de ses activités récréatives du mercredi après-midi (COVID oblige) et tient à vous dire qu'elle pense très fort à tous ses adhérents. Dès qu'il sera possible d'ouvrir à nouveau ses portes, la présidente Mme Josette Zouiche vous tiendra au courant par téléphone.

En espérant pouvoir se revoir à la rentrée le 1^{er} septembre 2021; en attendant prenez soin de vous tous.

La Présidente Mme Josette Zouiche. Tél. : 06 15 02 71 16.



COC BASKET

Malgré le contexte difficile pour la pratique de notre sport, l'ensemble des équipes et des bénévoles reste mobilisé : ainsi, des entraînements en extérieur ont été mis en place (cf notre site www.cocbasket.fr) et permettent à nos jeunes de continuer à progresser, même si les compétitions sont suspendues. Par ailleurs, le club fidèle à ses valeurs formatrices, a le plaisir d'accueillir deux éducateurs en formation, Samuel et Romain, également joueurs au club, et Cabestanyens.

La passion pour la balle orange demeure donc intacte ! Bravo et merci à tous.

■ L'ASSOCIATION « LES PETITES MAINS » N'EXISTE PLUS...

Dissoute dans les derniers jours de l'année 2020. Sans doute une victime de la crise sanitaire ! Participation en chute libre du collège adhérents tout le long de cette *annus horribilis* 2020.

Motivation des unes et des autres malheureusement en déliquescence et aussi une dynamique en panne. La conclusion s'impose donc par notre Conseil d'administration : la dissolution de l'association « Les Petites Mains » a été entérinée.

Information transmise à la Préfecture, au Journal Officiel et à la municipalité de Cabestany.

Cette association qui a été créée en février 2009 a œuvré tout le long de son existence pour privilégier le partage d'une passion : le point compté ou point de croix. Un travail studieux, en atelier toutes les semaines, qui n'excluait pas une franche convivialité et on peut prononcer ce mot : amitié. Une présidente qui animait ces réunions d'adhérents et donc amies, impulsait une volonté de promouvoir la création sous toutes ses formes et variétés... Des événements heureux ont marqué la vie des « Petites Mains » : deux expositions se sont succédées, ainsi que de multiples participations aux marchés de Noël à Cabestany. Ce fut une équipe gagnante sur tous les plans, sans forcer la main, mais qui aujourd'hui passe... la main ! « Les vaillantes Petites Mains »

■ CLUB CABES'CEDAIRE

Le club se réunit les lundis et vendredis après-midi de 14h à 18h au Centre culturel Jean Ferrat, à la salle au 1^{er} étage.

Nous nous réunissons dans la joie et la bonne humeur pour partager, apprendre des nouvelles techniques. L'activité principale est la broderie à points comptés, mais nous pratiquons aussi la broderie traditionnelle, les loisirs créatifs, etc.

Les débutant(e)s sont acceptés. La cotisation annuelle est de 20 €. Vous pouvez vous inscrire soit en venant aux jours et heures de réunion, soit par téléphone en contactant :

*Mme Guerin Ginette - présidente
06 72 94 31 25*

*Mme Mestre Yvette - secrétaire
06 14 88 32 62.*



CABESTANY GYM PLEIN AIR

Confinement oblige et malgré les mesures en vigueur, l'association gym plein air continue son activité à la Germanor.

Protocole, respect des gestes barrières et distanciation ont été mis en place. La pratique en plein air a facilité les choses.

Les cours ont lieu : stretching le lundi de 09h à 10h et mardi et vendredi même heure pour la gym.

*Renseignements :
Annie-France : 06 60 88 73 70
M-Laure : 06 08 32 62 17.*

■ SECOURS POPULAIRE

- Vous voulez permettre une 2^e vie à vos objets en bon état : jouets, vaisselles, vêtements, chaussures... donnez-les au Secours populaire le lundi après-midi (14h-16h) ou le mardi matin (9h-11h),

- Vous voulez vous procurer contre une petite participation des objets en bon état : vêtements, chaussures, livres, vaisselle... venez visiter l'Espace solidaire du Secours populaire, chaque mardi matin (9h à 11h), ouvert à tous.

- Nouveau : nous avons développé un rayon jouets d'occasion, pour marquer vos événements à petits prix.

Tél. : 07 49 00 25 80.



COC RUGBY

Le club fort de ses bénévoles et éducateurs propose sur les installations de la Germanor la pratique du rugby à XV.

Affilié à la FFR, le club est labellisé pour la pratique du ballon ovale de l'école de rugby aux seniors.

L'école de rugby s'entraîne tous les mercredis après-midis et joue ou s'entraîne les samedis matin.

Le club compte des sections jeunes Cadets et Juniors, sections Séniors et Féminines.

Nous envisageons la création du « rugby loisir » pour proposer ce sport au plus grand nombre : habitants, entreprises locales... encadré par nos éducateurs.

Cette année nous avons pu continuer une activité sportive malgré les restrictions nombreuses.

Le club compte de nombreux bénévoles et éducateurs qui ont proposé une organisation sportive éducative, avec une présence importante à toutes nos journées d'activités. La création d'une section féminine a élargi notre offre « rugbystique ».

La visibilité du club existe à travers les nombreux supports de communication : Calendrier club, site, Facebook, WhatsApp...

Nous proposons dans toutes les catégories des initiations aux nouveaux pratiquants, toute la saison.

*Informations sur le site du club :
www.cabestany-olympique-xv.com
ou auprès de Mme Marie-Anne Moisan au 06 47 69 30 72.*

NAISSANCES

AOÛT

ADRANE Malya
CORTES BENOOT Matéo
LASRY Talia
MJEKEVU Marceau
WINIARSKI Ignacy

SEPTEMBRE

EL EDRISSI REYAH
Maryam
ESTIOT FERNANDEZ Eva
LAKAKSA Marya
MEKKI Rayan
SCHLINGER Evan
VALLET Cheyenne
VIVET BARDIER Léonie

OCTOBRE

COMBECAVE Gabriel
LEONETTE Emma
MANAA Aymen
METIVIER SWAENEPÖL
Maelynn
SANTODOMINGO Pierre
SOUFI Selma
TANO Raphaël

NOVEMBRE

GARRIDO Salomé
OLIVERA MALLAFRÉ
Maïol
VALLERON Giulian

DÉCEMBRE

BARBIER Louise
CESSON Louise
EL KHOBZI Yasser
GONZALEZ BOUFTILA
Paola
HOSSEINI Asenat
ORDONEZ Eliann
ROUSSELOT Rafael
TORRES Rose

JANVIER 2021

CUNHA PALMA Mel
JORDA Léna
MAYORAL Iris
MAYORAL Céleste

FÉVRIER 2021

BENOIT VAN ACKER Emy
BIVIA Hugo
GASCHT Axel
LADURELLE Léonie
PERLES Simon
PEYPOCH Lucie

MARIAGES

AOÛT

ARRIAZU Arnaud
et GANCARZ Ophélie
QUILCAILLE Hervé
et JEANNEQUIN
Anne-Laure
SCHMITT Kévin
et PELISSIER Estelle

SEPTEMBRE

BEN MOUSSA Sofiane
et JAMES Charlene
LLAMAS Pierre
et ROUSSET Isabelle
PARES Stéphane
et BOUROUF Séverine

OCTOBRE

BOUSSOURRA Laouari et
NOUAR Yasmine
BUTTIGIEG Eric et MAREY
Valérie
CIRON Sébastien et ABERKANE
Aziza
DEVILLE Yoann et XICOLA
Sophie
SAGUIM Djamel et BENSIL
Sihem

NOVEMBRE

BAC François
et BONMATI VILLANUEVA Olga
MAYORAL Guilhem
et CHATRE Clotilde

DÉCEMBRE

MARQUEZ Emmanuel
et PAVLENKO Oksana
SIMONOT Anthony
et PARDO Floriane

JANVIER 2021

CHAMORIN Pierre
et IVANOVA Maria

FÉVRIER 2021

GAILLARD Anthony
et BANSE Adeline
LEANTE Jérémie
et WOOD Carolyne

DÉCÈS

AOÛT

ALTET Francis
AMBIT Denis
BACHES Maurice
CASTILLO Paulin
DE LIMA CONCALVES CURTO
Antonio
FRUCTUOSO Raymond
PERRIS Catherine
SROM Michel
THEBEAULT Jeanne
TIXADOR Andrée

SEPTEMBRE

BALLENTINE Pierre
BATLLE Simone
BERNARD Renée
BRULOT Stéphanie
OLMOS Henri
SUAREZ Francisca

OCTOBRE

ARMANGAUD Henriette
AVISSE Marie
BERTHOMIEU Lucienne
CHARPEIL François
GIRARD Gabriel
JUAN Y CASANOVA Carmen
LOPEZ Nathalie
MACCHI Anne-Marie
MAZET Régis
MOINE Odette
PAGES Joseph
PEYRAS Gérard
SADOUNE Kheira
TAFALLA Francine

NOVEMBRE

BIGUET Robert
FABRE Jean
FITA Michel
LAOUER Michel
LE MENTEC Simone
MESTAT Simone
PASCAL Madeleine
PÉGUET Nicole
PEILLE Jeanne
RIBELAYGUE Pascale
ROHART Evelyne
ROSTOLL Josette
TORREILLES Jacqueline
TOURNE Guy-Marc

DÉCEMBRE

COLOMER Séverine
COTTEAUX Jean-Claude
GOZE Martin
ILIC Pierre
LOURMAND Jean
MARTINEZ Antoine
OLES Henriette
QUINTIN Michel

JANVIER 2021

BRAZÉS Roger
BROTONS Hélène
CLAVERIA Primitiba
DELBOS Roger
DE TORO Joseph
FRANCH Jeanne
GOLA Jean
GORGUES François
HAZARD Ghislaine
OLLET Jeanne
PEREZ Robert
PONS André
RIOS Marcel
SOULA Françoise
VALLS Janine

FÉVRIER 2021

CERVANTES Joséphine
CHAVANETTE André
CLARA Anne-Marie
DARNES Céline
MIRA Marie
MONTGAILLARD Paul
SEGURA Odette
VEA Consuelo

En quelques clichés



Rentrée scolaire.



Concert de sardanes et musiques du monde, avec la Cobla Tres Vents.



Cantine des aînés.



Ouverture de la Saison théâtre avec « Mektoub », de la Nour Company.



Ptit Rat Conteur à la bibliothèque.



Journées Européennes du Patrimoine.



Soirée musicale fin août.



Atelier mémoire avec le CCAS.



Cabestany accueille le premier centre de dépistage COVID du département.

En quelques clichés



Hommage des collégiens au professeur Samuel PATY.



Ludorue



Départs à la retraite des agents municipaux : Maryse BANET, Sabine BISE et François BOUTY. L'agent Caroline ROZIER a reçu la médaille d'argent d'honneur du travail.



Stage multisports, vacances de février.



Commémoration du 11 novembre.



Fête de l'Epiphanie à la cantine des aînés.



Stage laser-run, vacances de février.

PHOTO DU MOIS



Malgré les restrictions, la cérémonie du 19 mars s'est déroulée en présence du Maire, de l'adjointe Elisabeth RIVAS, d'Etienne FARRÉ de la FNACA et du Conseiller départemental Rémi LACAPÈRE.



Remise le 2 mars du premier passeport et de la première carte d'identité à Arthur, habitant de la commune. Par M. le maire entouré de Fanny et Gilda, agents communaux.